

# Matinales Techniques

## « Réemploi et Construction, parlons, en ! »

### Comment la FFB accompagne les entreprises vers le Réemploi

Vendredi 22 mars 2024

Montpellier

Isabelle LECOURT





# Programme

1. Les actions de la FFB nationale pour le réemploi
2. Les actions de la FFB Occitanie
3. Les actions dans les départements

# Les actions de la FFB Nationale



# Le réemploi à la FFB

## • Premières études

2021 : Etude REX : mise en œuvre du réemploi sur les chantiers (avec TBC innovation) – 8 chantiers

2021 : Elaboration d'une doctrine FFB sur le réemploi (revue en 2022)

2022 : Groupes de travail pour mobiliser les Unions et Syndicats de métier sur le sujet du réemploi

## • Une note technique à l'attention des entreprises

- Définition
- Cadre assurantiel et juridique
- Gisements (site et plateforme)
- Recommandations pour les réponses aux AO

## • Une FAQ

## • Des animations

**RETOUR D'EXPERIENCE CHANTIER SUR LE REEMPLOI DANS LE BATIMENT**

**CHANTIER CRECHE JUSTICE**  
Faire plus avec moins

**Fiche d'identité :**

- Lieu : Paris
- Date de livraison : 2020
- Type de construction : Neuf
- Type de bâtiment / Type de marché : ERP / Marché public
- Coût : 4,3 millions d'€ HT
- Caractérisé initialement par son haut niveau de performance économique circulaire
- Réemploi en-cours avec détournement d'usage
- Matériaux de réemploi : Détournement d'usage de portes palières en chêne en véture

Le créche Justice est un projet de réhabilitation porté par la ville de Paris d'une surface de 1369 m<sup>2</sup>. Le réemploi a été une volonté forte dès le départ par le maître d'ouvrage. 830 portes palières en chêne massif ont été réemployées sur un chantier de réhabilitation volumineuse d'au moins de 300 m et portée par le RUP. Ces portes palières ont pu être stockées dans des entrepôts de la ville en attendant leur mise en œuvre sous forme de véture. Cette véture, conçue en collaboration par...

## Doctrine FFB Réemploi de produits et matériaux de construction dans le secteur du bâtiment

### TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉAMBULE	2
2. CONTEXTE	2
3. LE RÉEMPLOI : QUELS ENJEUX POUR LE BÂTIMENT ?	4
4. LE RÉEMPLOI : QUELLE VALEUR AJOUTÉE POUR L'ENTREPRISE ?	5
a. Le réemploi doit avoir une valeur économique	
b. Le réemploi a une valeur technique et assurantielle	
c. Le réemploi a une valeur sociale	
5. LES PROPOSITIONS DE LA FFB POUR REUSSIR LE REEMPLOI	6
a. Disposer de matériaux de réemploi caractérisés pour les chantiers	
b. Créer des conditions juridiques et assurantielles favorables au réemploi	
c. Créer un cadre économique équilibré et incitatif au réemploi	
d. Favoriser un réemploi en circuit court	
6. RECOMMANDATIONS AUX ENTREPRISES POUR RÉPONDRE À UN PROJET DE REEMPLOI	8
7. QUESTIONS / RÉPONSES	9
8. POUR ALLER PLUS LOIN...	12
a. État des lieux législatif et réglementaire	
b. Le réemploi et la REX 2020	
c. Le champ des techniques courantes / non courantes	
d. Ressources sur le réemploi	

Cette doctrine a été élaborée grâce à la coopération active des entrepreneurs de la FFB désignés par les Commissions Assurance, Technique et Normalisation, Transition écologique et avec le soutien de leurs référents ou sans des Directions des affaires Juridiques et Finances et des affaires techniques.

**LE PLAN POUR LE FERMETUR**

**Déchets de chantier et économie circulaire**

CSFE – Réemploi des produits d'étanchéité et de bardage Paris



# Les enjeux du réemploi pour les entreprises

## Rappel des enjeux identifiés pour les entreprises

Les enjeux techniques sont liés aux adaptations nécessaires à la mise en œuvre des produits de réemploi, à la gestion de la non-homogénéité des lots et aux difficultés engendrées par des levées de réserves.  
L'évaluation de l'aptitude à l'emploi peut également être un enjeu technique pour les entreprises.

### Enjeu technique



### Enjeu assurantiel

Pour faire valoir la **garantie décennale**, l'entreprise est garante des matériaux qu'elle met en œuvre.

*Des réponses peuvent être apportées*  
- par les processus de requalification mis en œuvre par les équipes projets (AMO, MOE)  
- par des nouveaux fournisseurs de type industriels (Mobius)  
- par des plateformes de matériaux (?)



Manipulation de produits présentant un risque sanitaire ou pour l'environnement.

### Enjeu sanitaire & environnemental



### Enjeu logistique & organisationnel

- **Travail plus long** à anticiper et gérer.
- **Gestion de l'approvisionnement** en matériau lorsqu'il n'est pas fourni : trouver le bon produit, dans les temps.

Chiffrage des travaux en anticipant les enjeux techniques et organisationnel et des produits.

### Enjeu économique



### Enjeu ressources humaines

- **Formation**, montée en compétence (hors sujets techniques)
- **Mise en place d'une équipe dédiée**
- **Gestion des hommes sur chantier** (motivation) pour conserver la qualité de mise en œuvre



# Les travaux en cours

- GT Réemploi
  - Les travaux sur les recommandations – Groupe de Normalisation
    - Les matériaux de réemploi métalliques / juin 2024
  
- Le SEDDRE
  - Diagnostic PEMD
    - Formation Titre de Diagnostiqueur PEMD avec le CSTB (6j)
    - Animation Diag. PEMD

# Les actions en région



# Les animations

- Les réunions d'Info-Sensi dans les fédérations départementales
- Le soutien aux réunions multi-acteurs
  - C2A Albi (FBTP 81)
  - Le grand Narbonne (FBTP 11)
  - Forum ECC Gruissan
  - SRI Stratégie Régionale de l'Innovation – Biosourcés/réemploi
- GT Matériaux et rencontres à l'Atelier B (11 juin)







# Les Chantiers Responsables®

- Un accompagnement des maîtres d'ouvrage engagés
  - Amélioration de la gestion des déchets, tri, recyclage et aujourd'hui le REEMPLOI

Exemple de la MAISON DE L ENFANCE à Nîmes -Réemploi des menuiseries





# Le site Gestion des déchets de chantier

- <https://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr/>
- En relation avec le site de l'OCAB pour la REP PEMCB
- Avec la précision des gestionnaires de déchets affiliés ou pas aux REP
- Avec la précision en cours des sites de REEMPLOI

RECHERCHER DOCUMENTATION PICTOS FAQ ACTIONS FFB CONTACTS

Localisez les points de collecte les plus proches de vos chantiers

DECHETS DANGEREUX DECHETS NON DANGEREUX DECHETS DANGEREUX ET ELECTRONIQUES

Cliquez ici

Le Bâtiment

Le secteur du bâtiment génère environ 46 millions de tonnes de déchets par an, dont plus de 85 % provient des travaux de déconstruction et de réhabilitation.

Le taux de valorisation matière est de 67 %, tous déchets confondus, avec une forte augmentation attendue avec la mise en place de la REP Bâtiment en 2023.

Depuis 30 ans, la FFB accompagne les entreprises de bâtiment pour les aider à mieux gérer leurs déchets de chantier au travers de formations, documents de consultation et outils numériques.



# La formation



- BATYS COMPÉTENCES OCCITANIE
  - Organisme de formation pour les entreprises du bâtiment
- Module de 3 jours
  - Gestion des déchets nouvelles réglementation loi AGEC
  - Choix des matériaux recyclage – réemploi
  - Achats durables et réponses aux AO

# Les actions dans les Fédérations départementales



# Les dynamiques

- FBTP 81 : association VERSO
- FBTP 32 : association Valdège
- FBTP 11 : le parchemin (Limoux)
- FBTP 31 : recyclobat' (Tlse) l'altarnative (Rabastens), dans le cadre de Waste to build
- FBTP 34 : La grande conserve/Mas réemploi/
- FBTP 66 : Les ateliers du Réemploi/
- Info Sensi : FBTP 12, 48

**BÂTIR POUR LA PLANÈTE**

**Pôle Innovation Métier  
Environnement de la  
FFB Occitanie**

Info Sensi le Réemploi à la portée des entreprises ?

9 avril 2024  
FBTP 11

# Contact :

*Isabelle Lecourt*

*Chef de Projet Transition Ecologique*

*FFB Occitanie*

06 70 21 56 62

lecourti@occitanie.ffbatiment.fr



## **Lever les freins au réemploi / réutilisation des matériaux et produits de construction pour un usage dans le Bâtiment**

Actuellement les pratiques de réemploi / réutilisation dans le secteur du bâtiment sont peu développées. Elles concernent soit des projets expérimentaux soit des projets à faibles contraintes techniques.

De nombreux freins existent sur ce sujet qui limitent de fait le réemploi à des cas isolés. Ces freins sont d'ordre :

- **Techniques** : pas de qualification des produits de réemploi, pas d'évaluation des performances techniques des matériaux ;
- **Assurantiels** : techniques non couvertes par la décennale et la dommage ouvrage
- **Economiques** : marché peu développé, pas de demande
- **Environnementaux** : pas d'information sur les aspects environnementaux et sanitaires de ces produits (présences de substances dangereuses, etc.)

Avant de renforcer la prescription des matériaux de réemploi pour un usage dans le bâtiment, il faudra au préalable mettre en place les éléments nécessaires pour encadrer les pratiques de réemploi. A très court terme, sans encadrement spécifique des pratiques, le réemploi dans le secteur du bâtiment restera cantonné à des initiatives ponctuelles du type expérimentation, ouvrages à faibles contraintes, usages n'affectant pas la structure de l'ouvrage, bricolage, etc.